





APPEL À CANDIDATURES

APERÇU

Programme de Partenariats entre Opérateurs de l'Eau de l'Union Européenne (EU-WOP) Phase 2

Sous la direction de l'Alliance Mondiale des Partenariats entre Opérateurs de l'Eau (GWOPA) d'ONU-Habitat Financé par l'Union Européenne

Une invitation à renforcer les services de l'eau et d'assainissement par la solidarité



À propos du Programme EU-WOP

Le programme EU-WOP soutient des partenariats entre pairs visant à améliorer la capacité et les performances des opérateurs d'eau et d'assainissement dans les pays partenaires de l'Union Européenne. Mis en œuvre par GWOPA/ONU-Habitat et financé par l'Union Européenne, il promeut les WOP – partenariats à but non lucratif – comme approche durable et rentable pour atteindre l'Objectif de Développement Durable 6 : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Phase 1 (2020-2025)

A soutenu 22 WOP en Afrique, Asie et Amérique latine.

Phase 2 (2025-2030)

Appel à projets ouvert, avec financement disponible pour jusqu'à 30 nouveaux WOP.

Qu'est-ce qu'un Partenariat entre Opérateurs de l'Eau (WOP) ?

Un WOP est une collaboration à but non lucratif, entre deux ou plusieurs opérateurs de services de l'eau et/ou d'assainissement. Il vise à renforcer la capacité des opérateurs publics à fournir des services sûrs, inclusifs et résilients.

Partenaire Résident

L'opérateur qui reçoit un appui en renforcement de capacités.

Partenaire Accompagnateur

L'opérateur qui partage son expérience et accompagne le processus.

Partenaires Supplémentaires

Institutions de recherche, facilitateurs, bailleurs de fonds et autres acteurs contribuant aux objectifs communs.



Des héros invisibles :

Un puissant partenariat pour l'assainissement au Népal



Photo: Avash Karmacharya/WaterAid

Un partenariat primé au <u>Pérou</u>



Photo: Julie Perkins/GWOPA/ONU-Habitat

Transformer les déchets en énergie : Un partenariat novateur en <u>Zambie</u>



Photo: Luapula Water Supply and Sanitation Company Ltd.





Nouveautés de la phase 2

Deux fenêtres de financement

- WOP en expansion: pour consolider les projets existants de la phase 1.
- WOP émergents: pour de nouveaux partenariats ou des configurations récentes.

Impact renforcé

- Améliorations ciblées des performances techniques, financières, sociales et environnementales.
- Valorisation de la numérisation, des liens financiers et des droits humains pour un impact accru.

Renforcement du soutien à la coordination

- Financement d'une visite de diagnostic initiale pour les WOP émergents présélectionnés.
- Budget requis pour la coordination et le temps de personnel.
- Appui à la sensibilisation et à l'apprentissage mutuel.

Rapport simplifié

· Un seul rapport narratif et financier par an.

Qui peut postuler?

Partenaires Résidents éligibles : opérateurs publics ou communautaires opérant dans un pays approuvé par une Délégation de l'Union européenne (voir liste).

Partenaires Accompagnateurs et Supplémentaires éligibles : issus des pays de l'UE ou membres du CAD de l'OCDE, opérant à but non lucratif.

Tous les partenaires doivent être membres de GWOPA.

Les partenariats entre opérateurs de l'eau doivent respecter les principes suivants :

- Collaboration à but non lucratif.
- Conception et suivi conjoints du partenariat.
- Adhésion au Code de Conduite de GWOPA.

Les candidatures ne peuvent être soumises par une seule organisation. Toutes les propositions doivent émaner d'un consortium comprenant au minimum un Partenaire Résident et un Partenaire Accompagnateur. Des Partenaires Supplémentaires peuvent également y être associés. Le programme EU-WOP soutient exclusivement les partenariats – les candidatures individuelles ne sont pas recevables.

Besoin d'un partenaire ?

GWOPA facilite la mise en relation d'opérateurs de l'eau et d'assainissement pour former des partenariats efficaces. À travers la plateforme WOPportunity Hub et les événements WOPportunity Connect, les organisations éligibles peuvent partager leur profil, explorer les synergies et rencontrer des partenaires potentiels pour EU-WOP 2.

WOPportunity Hub

Consultez ou publiez votre intérêt pour un partenariat.

WOPportunity Connect

Participez à des événements en ligne pour rencontrer des partenaires potentiels.

Accédez à la plateforme <u>Good Grants</u> pour la mise en relation et des ressources.





Calendrier des candidatures

Fenêtre	Candidature Phase 1	Notification de résultats		Notification finale
WOP en expansion	26 sep	3 oct	24 oct	15 nov
	2025	2025	2025	2025
WOP	7 nov	24 nov	30 jan	16 fév
émergents	2025	2025	2026	2026

Tout changement du calendrier sera communiqué sur le <u>site web</u> <u>de GWOPA</u>.

Les candidatures se font exclusivement via la plateforme <u>Good Grants</u>. Les propositions doivent être co-développées et validées par tous les partenaires.

Détails du financement

Montant des subventions De 200 000 à 400 000 USD.

Durée

Jusqu'à 48 mois.

Coûts éligibles

Temps de personnel (public ou à but non lucratif), déplacements, fournitures, équipements, logistique, coordination et partage de connaissances.

Co-financement

Contributions en espèces et en nature fortement encouragées.

Renforçons les opérateurs de services publics -Ensemble

Rejoignez une communauté mondiale d'opérateurs mobilisés par la solidarité pour améliorer les conditions de vie et construire des villes résilientes. Que vous soyez en train d'étendre un WOP existant ou lanciez un nouveau partenariat, cette initiative est une opportunité de renforcer les services publics là où ils sont le plus nécessaires.

WOP en expansion

Date limite de candidature : 26 septembre 2025.

WOP émergents

Date limite de candidature : 7 novembre 2025.

Ce livret est un résumé. Pour les critères d'éligibilité complets, les règles budgétaires et les exigences de soumission, veuillez consulter le <u>dossier d'appel à candidatures EU-WOP 2</u>.

Plus d'informations sur le site de GWOPA





Pays éligibles en tant que Partenaires Résidents

Afrique du Sud Îles Cook Pérou Îles Marshall République Angola Antigua-et-Barbuda • Îles Salomon Démocratique du Bangladesh Congo Barbade Indonésie République Kazakhstan Bénin Démocratique Bolivie (État Kirghizistan Populaire Lao plurinational de) République Burkina Faso Lesotho dominicaine Madagascar République-Unie de Burundi Colombie Malawi **Tanzanie** Mali Saint-Kitts-et-Nevis Congo Maurice Sainte-Lucie Micronésie (États Djibouti Saint-Vincent-et-**Dominique** fédérés de) les-Grenadines Équateur Montserrat Samoa Sao Tomé-et-Népal Principe Niger Sénégal Nigéria Sierra Leone Gambie Somalie (République de) Nioué Ghana Ouganda **Tadjikistan** Ouzbékistan Togo Grenade Tonga Guatemala Pakistan Palaos Tuvalu Guinée Guinée-Bissau Papouasie-Vanuatu Nouvelle-Guinée Viet Nam Haïti Honduras Paraguay Zambie

Pays éligibles en tant que Partenaires Accompagnateurs ou Supplémentaires

Afghanistan	Egypte	Kenya	Nioué	Sainte-Lucie
Afrique du Sud	El Salvador	Kirghizistan	Ouganda	Samoa
Albanie	Équateur	Kiribati	Ouzbékistan	Sao Tomé-et-
Algérie	Érythrée	Kosovo (en	Pakistan	Principe
Allemagne	Espagne	vertu de la	Palaos	Sénégal
Angola	Estonie	résolution	Panama	Serbie
Argentine	Eswatini	1244/1999	Papouasie-	Sierra Leone
Arménie	État de	du Conseil de	Nouvelle-	Slovaquie
Autriche	Palestine	sécurité des	Guinée	Slovénie
Azerbaïdjan	Éthiopie	Nations Unies)	Paraguay	Somalie
Bangladesh	Fidji	Lesotho	Pays-Bas	Soudan
Bélarus	Finlande	Lettonie	(Royaume des)	Soudan du Sud
Belgique	France	Liban	Pérou	Sri Lanka
Belize	Gabon	Libéria	Philippines	Suède
Bénin	Gambie	Libye	Pologne	Suriname
Bhoutan	(République	Lituanie	Portugal	Tadjikistan
Bolivie (État	de)	Luxembourg	République	Tchad
plurinational	Géorgie	Macédoine du	arabe syrienne	Tchéquie
de)	Ghana	Nord	République	Thaïlande
Bosnie-	Grèce	Madagascar	centrafricaine	Timor-Leste
Herzégovine	Grenade	Malaisie	République	Togo
Botswana	Guatemala	Malawi	démocratique	Tokelau
Brésil	Guinée	Maldives	du Congo	Tonga
Bulgarie	Guinée	Mali	République	Tunisie
Burkina Faso	équatoriale	Malte	démocratique	Türkiye
Burundi	Guinée-Bissau	Maroc	populaire lao	Turkménistan
Cabo Verde	Guyana	Maurice	République de	Tuvalu
(République	Haïti	Mauritanie	Moldova	Ukraine
de)	Honduras	Mexique	République	Vanuatu
Cambodge	Hongrie	Micronésie	dominicaine	Venezuela
Cameroun	Îles Marshall	(États fédérés	République	(République
Chine	Îles Salomon	de)	populaire	bolivarienne
Chypre	Inde	Mongolie	démocratique	du)
Colombie	Indonésie	Monténégro	de Corée	Viét Nam
Comores	Iran	Montserrat	République-	Wallis-et-
Congo	(République	Mozambique	Unie de	Futuna
Costa Rica	islamique d')	Myanmar	Tanzanie	Yémen
Côte d'Ivoire	Iraq	Namibie	Roumanie	Zambie
Croatie	Irlande	Nauru	Rwanda	Zimbabwe
Cuba	Italie	Népal	Saint-Vincent-	
Danemark	Jamaïque	Nicaragua	et-les-	
Djibouti	Jordanie	Niger	Grenadines	
Dominique	Kazakhstan	Nigéria	Sainte-Hélène	







unhabitat-gwopa@un.org | gwopa.unhabitat.org

Texte et mise en page réalisés par le Secrétariat de GWOPA Photo de couverture : Noel Elorm Kwamivi / Ghana Water Company Ltd Photo de quatrième de couverture : Fanny Besençon



